



DOSSIER DE PRESSE  
Octobre 2012

## Le mot de la Directrice Générale

Depuis la création de l'Association en 1999, Action Innocence n'a eu cesse de protéger les enfants des dangers liés à Internet et sans jamais diaboliser l'outil.

Internet et les Technologies d'Information et de Communication évoluent constamment, se diversifient toujours plus et les risques liés à leur usage se multiplient aussi.

Dans notre pratique quotidienne, nous voyons, jour après jour, de nouveaux risques apparaître. C'est la raison pour laquelle nous adaptons en permanence nos messages et même nos programmes de prévention au sein des établissements scolaires. C'est également pourquoi nous prenons la parole par l'intermédiaire de campagnes de prévention pour nous adresser au grand public. La nouvelle campagne que nous lançons actuellement s'adresse, cette fois-ci, aux jeunes de 16 à 25 ans. Nous souhaitons avec des images choc les sensibiliser, partir d'une situation un peu caricaturale, pour attirer leur attention sur la question de l'identité numérique, de la cyber-réputation et du contrôle de son image sur Internet.

Les réseaux sociaux, les blogs, les sites de partage de photos et de vidéos contribuent à la diffusion et à la prolifération de données, qui réunies, constituent l'identité numérique. Informations personnelles, photos, commentaires, contributions, ... - façonnent la cyber-réputation de l'internaute. Il est donc essentiel que les jeunes comprennent qu'il faut se donner les moyens de maîtriser au mieux son image numérique et qu'Internet n'oublie rien ! Avant même une première rencontre avec un employeur potentiel, un directeur d'école, un ou une prétendant(e), ceux-ci pourraient être heurtés par une image, ancienne, oubliée, mais, néanmoins, embarrassante.

Cette population à laquelle nous nous adressons aujourd'hui est principalement concernée par la problématique de la diffusion d'informations ou d'images embarrassantes, issues la plupart du temps d'actions dont les conséquences ne sont pas mesurées. Ces « natifs digitaux » ne sont pas toujours conscients que le droit à l'oubli n'existe pas sur Internet. A nous de susciter la prise de conscience et le dialogue pour leur faire comprendre qu'il est essentiel d'apprendre à gérer son identité virtuelle et d'exercer son esprit critique.

Nous souhaitons avec cette campagne susciter le débat, aider les jeunes et les moins jeunes à comprendre que nous avons tous une identité numérique et qu'il existe des précautions élémentaires pour la contrôler.

Nous avons énuméré quelques conseils dans le dossier de presse. Vous y trouverez également des visuels de la campagne ainsi qu'une présentation de l'Association et ses activités.

Tiziana Bellucci  
Directrice Générale

## La campagne « Ne laisse pas ton image t'échapper »

En détournant le fameux principe de "tag" (identification de photo) et en l'utilisant dans la vraie vie, l'agence Havas Worldwide Genève, partenaire de longue date d'Action Innocence dans le cadre de ses campagnes, a souhaité interpellé les jeunes internautes en leur posant une question sous-jacente : quelle serait ta vie si tout le monde savait tout de toi ?

Derrière la caméra de Mathieu Bergeron (Edith Films) pour le film et l'objectif de Vincent Calmel pour les photos, des jeunes se retrouvent dans des situations, qui rendues publiques, peuvent devenir embarrassantes. Ce qui aurait dû rester une soirée entre copains peut tourner en cauchemar dans la vie de tous les jours.

La campagne est composée de deux visuels et d'un spot. Le slogan de la campagne « Ne laisse pas ton image t'échapper » est accompagné du commentaire : « Avant de cliquer « juste pour rire » pense à ta cyber-réputation et à celle des autres ».



## Quelques chiffres

En Suisse, la statistique démontre que :

- 100 % des personnes âgées de 15 à 24 ans sont internautes
- 72 % des internautes de 15 à 29 ans ont un profil sur un réseau social
- 24% des ménages connectés utilisent également Internet avec un téléphone mobile  
*Source : OFS-2012 / [blog.namics.com/files/2011/10/Plakat\\_Internet\\_Cow\\_fr.pdf](http://blog.namics.com/files/2011/10/Plakat_Internet_Cow_fr.pdf)*
- 2,9 millions de Suisses ont un smartphone, ce qui représente 48% de la population du pays. Parmi les jeunes adultes, cette proportion s'élève jusqu'à quatre personnes sur cinq.  
*Source : [fr.comparis.ch/media/files/mediencorner/medienmitteilungen/2012/telecom/affluence-smartphones.pdf](http://fr.comparis.ch/media/files/mediencorner/medienmitteilungen/2012/telecom/affluence-smartphones.pdf)*

Les réseaux sociaux se multiplient : si Facebook reste le plus utilisé (80,3 %), LinkedIn (40,2 %) et Google Plus (33,5 %) voient jour après jour leur nombre de profils augmenter. Sans parler de Twitter, FourSquare ou Instagram, qui rencontrent un vif succès auprès des jeunes et des moins jeunes.

*Source : [www.monde-economique.ch/marketing/499-les-suisse-romands-et-les-reseaux-sociaux-un-peu-passionnement-ou-pas-du-tout-par-valerie-demont](http://www.monde-economique.ch/marketing/499-les-suisse-romands-et-les-reseaux-sociaux-un-peu-passionnement-ou-pas-du-tout-par-valerie-demont)*

Aujourd'hui :

77% des recruteurs effectuent des recherches en ligne lors d'une procédure d'embauche

35% des recruteurs ont déjà éliminé un candidat en se basant sur les résultats de leur recherche

7% de toutes les requêtes effectuées sur les moteurs de recherche se font sur le nom d'une personne.

*Source : <http://icp.ge.ch/sem/prestations/spjp.php?article165>*

## Conseils généraux

Les conseils pourraient se structurer selon quatre questions. Dans chacun de ces axes, qui sont bien évidemment étroitement liés les uns aux autres, il est important d'explicitier quelques conseils et constats complémentaires pour que chacun puisse se forger son propre avis et devenir acteur de sa propre protection.

### 1. « Le Web n'est-il que virtuel ? »

« Internet n'oublie jamais rien ! » De plus en plus, le concept de « permanence de l'image et de l'information » est évoqué : une image mise en ligne, un commentaire publié sur son propre profil ou sur le

profil d'une autre personne, une information divulguée sans réfléchir peuvent, un jour ou l'autre, refaire surface au moment où l'on s'y attend le moins et où, surtout, on le souhaite le moins...

« Avant de publier une information ou une image, pose-toi la question de savoir si tu l'afficherais en pleine rue en multiples exemplaires ! » : Si on a le moindre doute, il est sans doute plus prudent de ne pas la diffuser.

« Fais preuve d'esprit critique en toutes circonstances ! » : en pesant le pour et le contre et en réfléchissant aux conséquences potentielles de ses actes.

Si l'on définit que notre identité numérique est :

- ce que l'on dit de nous
- ou plutôt ce que l'on choisit de dire de nous sur Internet
- mais aussi ce que les autres disent de nous

et en tenant compte que ce qui est publié est en plus interprété par celui qui en prend connaissance, il est impératif d'apprendre à gérer ces multiples identités.

« Ne confonds pas « ami » avec « contact » et « lien social » avec « réseau social ! » : aujourd'hui, le nombre d'amis sur un réseau social semble être un facteur de popularité important, mais il faut que les jeunes pensent à « faire le tri » de temps en temps dans leur liste d'amis. Ils ne doivent pas non plus oublier que lorsqu'ils acceptent des inconnus dans leur liste d'amis, ils leur donnent accès à toutes les informations qu'ils mettent en ligne.

## **2. « Sur le Net, ai-je des droits et des devoirs ? »**

« Internet est un lieu public : les lois qui s'appliquent dans la vraie vie, s'appliquent sur Internet » : Internet n'est pas une zone de non-droit. Que ce soit dans la Constitution, dans le Code Civil ou le Code Pénal, de nombreux articles de loi, complétés par une liste de plus en plus conséquente de jurisprudences, régissent les différentes infractions qui peuvent être commises via les Technologies de l'Information et de la Communication.

« Considère-toi comme un citoyen numérique ! » : si quelqu'un reçoit un contenu illégal ou est témoin d'une infraction commise sur Internet, il ne doit pas hésiter à signaler les abus aux modérateurs des sites ou réseaux sociaux ou, le cas échéant, sur: [www.cybercrime.ch](http://www.cybercrime.ch).

### **3. « Pourquoi réfléchir avant de cliquer ? »**

« Tes actes, donc tes choix, ont des conséquences ! » : Prendre le temps de réfléchir avant de cliquer peut s'avérer judicieux. Un clic est si facile, si le geste paraît anodin, il peut engendrer des suites que l'on n'imaginait pas et qui auront un impact sur le quotidien, parfois pour longtemps.

« Tu sais toujours ce que tu fais de tes photos et informations personnelles... Tu ne sais jamais ce que les autres en font ! » : une information ou une photo publiée sur Internet peut être copiée, modifiée, rediffusée... même par ceux qui font partie de ses amis. On est responsable des informations que l'on publie. En avoir conscience, c'est se donner la possibilité de ne pas la publier.

« Tu es responsable des informations que les autres internautes te transmettent et de ce que tu en fais ! » : ne pas être complice de maltraitances, de propagation de rumeurs ou de fausses informations ou d'exclusion à l'encontre d'un tiers, connu ou non. Les personnes qui figurent sur les photos et les vidéos sont de personnes réelles et qui peuvent être de vraies victimes.

### **4. « Le respect sur le Net, c'est quoi ? »**

« Ne fais pas aux autres ce que tu ne souhaiterais pas que l'on te fasse ! » : cet adage bien connu s'applique aujourd'hui plus que jamais dans le monde numérique où le clic est si facile.

« Ce qui te paraît drôle aujourd'hui, ne le sera peut-être plus demain ! » : il faut réfléchir aux conséquences éventuelles de la diffusion avant de cliquer.

« Ce qui te paraît drôle peut être blessant pour autrui ! » : il faut se mettre à la place de l'autre avant de publier ou de transférer une info sur un tiers.

« Ne règle jamais tes comptes sur le Net ! » : il faut privilégier le face-à-face et le dialogue pour régler les conflits ; ignorer les insultes et ne pas y répondre.

#### **Le NETCODE :**

**1. « Le Web n'a rien de virtuel »**

**2. « Sur le Net, j'ai des droits et des devoirs »**

**3. « Je réfléchis avant de cliquer »**

**4. « Je me respecte et je respecte les autres »**

## Conseils complémentaires

De manière générale :

« Tu veux vérifier ta cyber-réputation ? Googlise-toi ! » (<http://fr.wiktionary.org/wiki/googliser>)

On peut taper son nom et son prénom dans Google et parcourir les résultats de la recherche pour voir ce qu'Internet dit de soi.

« Crée des alertes sur Google ! » ([www.google.fr/alerts](http://www.google.fr/alerts)).

On a la possibilité d'en créer autant qu'on le souhaite à la fréquence que l'on aura décidé : sur la base de son nom, son pseudo, le nom de son site Internet ou de son blog.

« Connecte-toi à Youseemii ! » (<http://www.youseemii.fr>)

C'est un autre outil très intéressant, destiné à la base aux entreprises, mais aussi fonctionnant pour les privés et qui a l'avantage de donner une image globale de sa situation sur Internet.

Sur les réseaux sociaux :

« N'oublie pas de régler tes paramètres de confidentialité ! »

« Limite l'audience de certaines publications ! »

« Parcours ton profil comme si tu étais quelqu'un d'autre et voit ce que les autres voient de toi ! »



## Action Innocence

Action Innocence a été créée à Genève en 1999 par la Présidente, Valérie Wertheimer, qui, lors d'un voyage en Thaïlande en 1997, est confrontée à un trafic en pleine expansion qui offre la possibilité à des touristes de réserver sur Internet un séjour avec des enfants pour assouvir leurs perversions sexuelles pendant leurs vacances.

La mission première de l'Association a été de pointer du doigt les dérives naissantes de cet outil d'échange et de communication et de dénoncer ce qui se préparait en matière de pédocriminalité sur Internet.

Aujourd'hui, Action Innocence lutte pour préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur Internet en formant, notamment, les jeunes internautes à un usage sécurisé mais aussi civique de cet outil incontournable et en les sensibilisant aux dangers liés à la toile, tels que : images choquantes et illégales, cyberprédation, cyberharcèlement, diffusion d'informations personnelles, arnaques, escroqueries, usages excessifs ...

## Structure

Action Innocence est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif, reconnue d'utilité publique par Arrêté du Conseil d'Etat du Canton de Genève.

Depuis décembre 2004, Action Innocence est certifiée d'utilité publique par la Fondation ZEW0 Bureau central des œuvres de bienfaisance.

Ses ressources proviennent des cotisations versées par ses membres, des donations ainsi que des fonds collectés lors d'organisation d'événements.

## Objectifs

- Informer et sensibiliser les jeunes, les parents, les professionnels de l'éducation, de la santé et du social des dangers liés à Internet
- Promouvoir une pratique sécurisée d'Internet
- Transmettre, partager son savoir faire, son expérience et son expertise
- Lutter contre la pédocriminalité sur Internet

## Actions

- La prévention par des interventions auprès des enfants, des adolescents, des parents et des professionnels de l'éducation, de la santé et du social
- La sensibilisation par des grandes campagnes dans les médias
- La lutte contre la pédocriminalité sur Internet en étroite collaboration avec les services de police en Europe et au Canada

## Département Information et Prévention

### Prévention

Action Innocence se mobilise depuis plus de 12 ans pour informer et sensibiliser enfants et adultes des risques liés à Internet.

Depuis 2002, l'équipe prévention de l'Association intervient avec le programme de prévention «**Surfer avec prudence sur Internet**» dans les établissements scolaires publics et privés des cantons de Suisse romande.

Les demandes sont en constante augmentation et en 2011, en Suisse romande, plus de **18'000 élèves** ont bénéficié du programme «Surfer avec prudence sur Internet».

Ce programme est composé de différents modules adaptés aux public-cibles:

- « **Ze Monstres du Net** » **9-12 ans**
- « **Atelier ados** » **12-15 ans**
- « **Ze Mots du Net** » **dès 10 ans**
- **Interventions spécifiques**
- **Présentation-débat parents et professionnels**
- **Formation d'adultes**

Action Innocence développe du **matériel de prévention** à l'attention des différents publics-cibles rencontrés. Ce matériel est mis à jour chaque année en fonction des nouveautés liées, d'une part, à l'évolution d'Internet et son utilisation par les jeunes et, d'autre part, aux nouvelles connaissances acquises en matière de prévention.

A Genève, Action Innocence signe chaque année une convention avec le Service de la santé et de la jeunesse (SSJ), sous l'égide du Département de l'instruction publique (DIP), l'autorisant à se rendre dans les écoles publiques genevoises.

Dans les autres cantons romands, l'Association intervient directement à la demande des enseignants et des directeurs des établissements.

## Information

De manière concomitante à ses interventions auprès des écoles et afin d'en renforcer l'impact, l'Association vise à informer et sensibiliser le grand public.

### ***Campagne « Le Masque », lancée en 2006***

L'objectif de cette campagne était de sensibiliser la population aux dangers potentiels provoqués par le caractère anonyme d'Internet. Ses slogans incitaient les jeunes à ne pas donner d'informations personnelles sur Internet et à ne pas accepter de rendez-vous avec des inconnus.



**Campagne « La chambre d'enfant », lancée en 2009**

Après le message « On ne sait pas qui est derrière l'écran », toujours d'actualité, le message à entendre était clairement « **Votre enfant est en danger sur Internet si vous ne prenez pas les mesures pour le protéger** ». Il ne s'agissait pas de diaboliser Internet mais de faire prendre conscience que, entre les images volées et échangées qui portent atteinte à la dignité des enfants, les insultes sur les chats, les règlements de comptes et les humiliations sur les blogs, les contenus à caractère ultra-violent, pornographique ou encore pro-anorexique et pro-suicide, les enfants étaient loin d'être en sécurité en ligne. Il était donc essentiel d'alerter les parents et d'apporter des solutions pour sécuriser l'utilisation d'Internet par les enfants.



**C'est dans sa chambre que  
votre enfant fait les pires rencontres.**

**C'est dans sa chambre que  
votre enfant subit les pires humiliations.**

action  
innocence  Faisons d'Internet un lieu plus sûr.

www.actioninnocence.org

## Département Informatique et Technologies de Prévention

### Programme AntiPedoFiles

En 2003, Action Innocence a débuté le programme **AntiPedoFiles**. L'Association développe, à l'intention des services de police, des solutions informatiques permettant de lutter, encore plus efficacement, contre la pédocriminalité sur Internet.

La pédocriminalité sur Internet se traduit essentiellement par la diffusion et l'échange de fichiers dont le contenu met en scène ou implique des mineurs soumis à des actes d'ordre sexuel avec ou sans violence. Ce trafic de fichiers s'opère, non seulement au travers des sites Web, mais surtout sur d'autres services tels que les « newsgroups », les services de courriers électroniques gratuits et anonymes, les communautés virtuelles et les réseaux de partage de fichiers, appelés « peer-to peer ».

Le programme AntiPedoFiles se divise en plusieurs modules dont **AntiPedoFiles P2PScan**, solution permettant de détecter les fichiers à caractère pédophile sur les réseaux « peer-to-peer » et remonter jusqu'à l'adresse IP du diffuseur. Ce logiciel est remis gratuitement aux services de police intéressés.

En 2012, on compte parmi les utilisateurs :

- Service de Coordination de lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI) - Police judiciaire fédérale PJF/Suisse
- Division de lutte contre la cybercriminalité de la Gendarmerie Française
- Criminal intelligence Service Austria – Central Division Combating Child Pornography
- La Sûreté Publique de Monaco
- Guardia di Finanza/Italie
- Bureau de coordination des enquêtes sur les délits informatiques – Sûreté du Québec/Canada

Le Département informatique et Technologies de Prévention a initié en 2010, en étroite collaboration avec la division de lutte contre la cybercriminalité de la Gendarmerie Française, un nouveau projet dont l'objectif est une surveillance active des salons de discussion.

## Plateforme Internet

Action Innocence gère plusieurs sites Internet spécialisés :

[www.actioninnocence.org](http://www.actioninnocence.org) : présentation de l'Association

[www.filtr.info](http://www.filtr.info) : a pour vocation de donner une information claire et détaillée concernant les filtres existants sur le marché

[www.netcity.org](http://www.netcity.org) : jeu interactif qui permet aux enfants d'apprendre à se protéger des dangers d'Internet tout en s'amusant

[www.suferprudent.org](http://www.suferprudent.org) : site de prévention à l'intention des adolescents et de leur entourage

## Contact Presse :

IDAgency pour Action Innocence

Nicole Pomezny

Tel. : 022 732 62 89

Email : [nicole.pomezny@idagency.ch](mailto:nicole.pomezny@idagency.ch)